



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 18 mars 2026

CSI de 2 Rives - Demande d'acquisition d'une machine à laver le matériel protection respiratoire

Le Conseil valide l'acquisition d'une machine de démonstration pour laver le matériel de protection respiratoire des sapeurs-pompiers, de même que les communes de Saillon et Leytron.

Constructions

Le Conseil communal décide des autorisations suivantes :

- Projet de remplacement d'une pompe à chaleur air-eau.
- Projet de modification de l'implantation d'un projet autorisé, construction d'un garage et pose d'une pergola.
- Projet de transformation d'un chalet existant.
- Projet de construction d'une habitation de 2 logements avec 2 garages.

Le Conseil communal donne un préavis positif à la démolition d'une grange.

Extinction des enseignes lumineuses extérieures

Sur la base de l'art. 44 al. 2 de la nouvelle ordonnance sur l'énergie, le Conseil décide d'appliquer l'extinction des enseignes lumineuses entre 0h00 et 6h00 et de la communiquer aux commerces riddans concernés.

Equipement vestimentaire - Groupe Circulation & Stationnement

Le Conseil valide l'achat d'équipements vestimentaires pour le Groupe Circulation & Stationnement géré par la Police Municipale.

Chiens errants, saisis ou maltraités - Chenils d'accueil

Dans le cadre de ses missions, la Police de Riddes est amenée à intervenir pour la prise en charge de chiens errants, saisis ou victimes de maltraitance. Ces situations nécessitent de pouvoir disposer en tout temps d'une solution d'accueil rapide et adaptée.

Le Conseil valide le principe de partenariats multiples avec des structures identifiées selon les modalités présentées lors de la séance.

Services Publics

Le Conseil communal a validé les devis suivants :

- TP : éclairage public – Rue du Canal – Genedis – CH 23'276.
- STEP : intégr. de la nouvelle soufflante biologique – DPE électronique – CH 12'061.

Adjudications

Le Conseil décide d'adjuger les travaux de génie civil suivants :

- Rue des Chablotays – lot 2 – Joseph Carron SA – CHF 1'772'613.55.
- Rue des Chablotays – lot 3 – Guy Monnet et Fils SA – CHF 1'066'738.35.